

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DE CHATEAU VILLE VIEILLE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018 à la Mairie de Château Ville-Vieille

L'An deux mille dix-huit, le 26 avril, l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE de CHÂTEAU VILLE-VIEILLE, composé de **1193 voix**, dûment convoquée le 09 avril, s'est réunie en assemblée générale à la mairie de Château Ville-Vieille, sous la présidence de Monsieur **Alain PETINARAKIS**, Président.

PRESENTS :

PETINARAKIS Alain – Président de l'AFP détient 29 voix

(Pouvoir de JEACOMINE Chantal : 16 voix, BALLATOUR Philippe : 7 voix, GIACHETTO Christian : 1 voix, GENRE Georges : 2 voix LIOUFFRE Michel : 3 voix)

Commune de Château Ville Vieille détient 583 voix

Représentée par ALLAIS Roland

SERRE Emilie - conseillère municipale (pouvoir d'HUMBERT Guillaume) **détient 2 voix** (SERRE Faustin 1 voix, BRUN Pierre, 1 voix)

HUMBERT Roger 8 voix détient 27 voix (pouvoir de l'Indivision HUMBERT Joseph : 19 voix)

MARTIN Bernard : 5 voix

PASCAL Jacky : 4 voix détient 15 voix (pouvoir de BONTRON Lucette -Association Propriétaires Foncier Bâti : 11 voix)

THIER Jackie

THIERS Fernand : 10 voix détient 19 voix (pouvoir de CHATELET Ginette : 6voix, GARNIER Yvonne : 2 voix, SEGATO Robert : 11 voix)

ALLAIS André : 5 voix détient 1 voix (pouvoir de ALLAIS Nathalie : 1 voix)

PINONCELY Suzanne : 3 voix

TOYE Joseph et TOYE Thierry : 8 voix

RANDU Franck : 27 voix déteint 3 voix (pouvoir de PETIT Jean-Louis : 2 voix, ELZEARD Jean-Pierre : 1 voix)

MONNET Christophe : 1 voix détient 10 voix (pouvoir de MONNET Sylvain : 3 voix, MARTINET Jean-François : 7 voix)

IMBERT –HAUBERT Isabelle : 13 voix déteint 19 voix (pouvoir de RANDU Éric : 19 voix)

MARCUZZI Jeanine détient 8 voix (pouvoir de MARCUZZI Alain : 7 voix, MARCUZZI Didier : 1 voix)

RANDU Michelle : 10 voix déteint 7 voix (pouvoir de DECORY Isabelle : 7 voix)

Soit suffrage exprimé : 813 voix pour une Assemblée Générale de 1193 voix au total.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport financier
- Rapport Moral
- Approbation des comptes
- Prorogation de l'AFP
- Election des membres du bureau titulaire délégués propriétaires et suppléant

Monsieur le Président remercie tous les présents pour leur déplacement.

Après calcul de voix présentes, soit 813 voix pour une Assemblée composée de 1193 voix, et **le quorum atteint**, Monsieur le Président présente le rapport financier et moral.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de l'Association Foncière Pastorale de Château Ville-Vieille.

La présente Assemblée Général Extraordinaire :

1 Constate la prorogation de fait de l'AFP pour une durée de 22 ans. Elle a poursuivi son activité antérieure, conformément à son objet statutaire et a continué à fonctionner selon ses statuts et les textes et règles juridiques et fiscales en vigueur.

2. ratifie la gestion pendant la période de prorogation de fait

3. Renonce expressément à toute cause de nullité

4. Cette résolution est mise au vote et adoptée à l'unanimité

L'Assemblée Générale discute et approuve de nouveaux statuts pour une durée de 22 ans

L'assemblée procède au vote à bulletin secret pour l'élection des membres du bureau titulaires délégués propriétaires et le suppléant :

Nombre de candidats : 4

ALLAIS André

HUMBERT Roger

MONNET Christophe

RANDU Franck

Elus à 813 voix pour - 0 contre - 0 abstention

ALLAIS André

HUMBERT Roger

MONNET Christophe

RANDU Franck

Candidat suppléant 1 :

IMBERT – HAUBERT Isabelle

Elus à 813 voix pour - 0 contre - 0 abstention :

IMBERT – HAUBERT Isabelle

Délégués communaux titulaires élus au conseil municipal :

ALLAIS Roland - HUMBERT Guillaume– SERRE Emilie – PONCET Jean-Louis

Séance levée à 23 heures 00

Le Président

Alain PETINARAKIS

